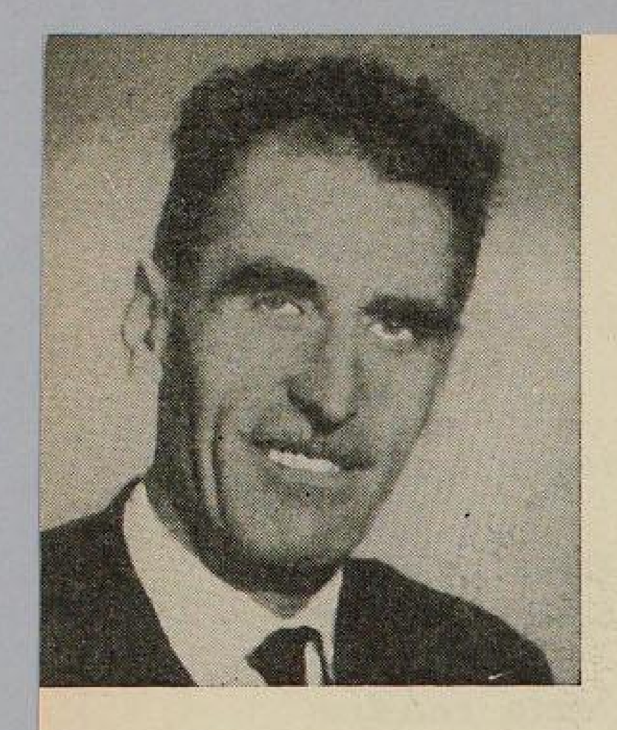


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Elections Législatives du 23 Juin 1968

Département de l'Isère

4me Circonscription

UNION DE DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE
UNION DÉMOCRATIQUE DU TRAVAIL
POUR LES RÉFORMES SOCIALES

Alban FAGOT

Ancien Député

Electrices, Electeurs

Semblable à celle du 18 Juin 1940, la voix qui s'éleva en ce jeudi de Mai, **était sévère mais profondément humaine.**

Elle s'adressait, à chacune, à chacun d'entre vous, en vous assurant que **jamais l'Etat ne céderait aux pressions** de la rue et qu'il vous appartenait de prendre vos responsabilités.

Le Président de la République a pris l'engagement de défendre nos institutions.

C'est à vous de décider du destin de notre pays.

Le vote du 23 juin vous permet de choisir ! **Jamais ce choix n'a été aussi clair ni aussi important.**

Aussi important car notre civilisation, **nos libertés en dépendent.**

Aussi clair car à l'occasion de la secousse terrible qui a ébranlé notre pays **les masques sont tombés.**

Un mouvement totalitaire, soutenu par certains alliés privilégiés (ceux-là même qui sous la 4ème République n'ont pu faire la preuve de leur capacité) **a voulu se saisir d'un pouvoir que l'immense majorité lui refuse. Ils ont tenté d'exploiter** l'inquiétude et le désaroi d'une partie de la jeunesse universitaire, et la condition injuste des plus humbles et des plus laborieux des Français.

Que faire maintenant ?

D'abord, par votre vote, maintenir la République et la consolider pour que tous les Français puissent rester des hommes libres.

L'évolution de l'homme, la mutation de la Société, la transformation de l'économie, nous conduisent dans un avenir plus ou moins lointain **vers une certaine forme de Socialisme.**

Mais quel Socialisme ?

Socialisme d'Etat, comme le veulent les marxistes et la S.F.I.O. au sein de la Fédération ?

Non sûrement pas. La France qui puise sa force dans la diversité n'est pas faite pour l'uniformité. **Et j'attends toujours que l'on me démontre que la dictature du prolétariat conduit à l'émancipation ouvrière.**

Alors Socialisme libéral, comme l'entend le Général de Gaulle, laissant aux parties en cause le soin de voir leurs problèmes et de les régler en commun par des accords, non pas imposés, mais conclus volontairement ?

Voilà la vraie solution **qui en supprimant le rôle de salarié rendra aux hommes leur dignité.**

Pourquoi les mutations qui se réalisent dans notre Agriculture ne pourraient-elles pas se faire dans nos facultés et dans notre industrie ?

Pendant quatre ans Député de la 4ème Circonscription j'ai pu établir avec tous les représentants des Collectivités locales un dialogue et des contacts constructifs **qui ont permis d'importantes réalisations :**
Entre autres : **la construction du C.E.S. de Saint-Egrève,** la Nationalisation du Lycée Mixte de Voiron, **l'extension de l'usine C.G.E. de Pont-en Royans,** la construction de logements H.L.M. à Voiron, Pont-en-Royans, la Sône...

Il faut, le dialogue étant établi, continuer l'œuvre entreprise.

L'ancien parlementaire que je suis, de par sa position au Conseil Général et au Conseil Economique et Social possède l'audience nécessaire auprès des Autorités Nationales; mieux que personne il pourra établir une liaison étroite entre les Communes, le Département et l'Etat.

Désirant élargir la majorité j'ai choisi comme suppléant : **Pierre Salazard** exploitant forestier, Adjoint au Maire de Rencurel. **Sa connaissance des hommes, son jugement précis, son sens modéré de la politique, sa volonté d'aboutir, l'ont fait choisir comme Conseiller Général par tous les Maires du Canton de Pont-en-Royans.**

Il établira entre le bas Grésivaudan et moi-même une liaison directe et efficace avec tous ceux qui en auront besoin, en particulier avec nos "vieux" dont durant ces heures tragiques personne n'a parlé et **dont il faudra bien** aussi revoir la situation.

Dimanche vous voterez pour celui qui n'a pas attendu pour **défendre vos libertés et la République,** pour celui qui demain sera l'élu de tous, **et qui au sein de la majorité saura établir le dialogue et construire l'avenir.**

REMPLAÇANT EVENTUEL :	Le CANDIDAT :
PIERRE SALAZARD	**ALBAN FAGOT**
Conseiller Général de Pont-en-Royans *Adjoint au Maire de Rencurel* *Exploitant Forestier* *Officier de Réserve*	*Ancien Député* *Conseiller Général de Voiron* *Expert au Conseil Economique et Social* *Légion d'honneur* *Croix du Combattant Volontaire* *Croix de guerre 39-45*

Imp. MOMMESSIN - VOIRON - 6-68